

Procès-verbal

Bureau Directeur téléphonique du 9 octobre 2013

Présents : FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne.

Assistent : MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, BANA Philippe, JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Excusés : DELPLANQUE Joël, BERNAT-SALLES Philippe, VILLEPREUX Brigitte.

Sous la présidence de BETTENFELD Jacques,

La séance est ouverte le mercredi 9 octobre à 12 h à partir du siège de la FFHB.

Il s'agit de la première réunion du Bureau Directeur depuis le décès de Patricia SAURINA. Aussi les membres du Bureau Directeur tiennent-ils à exprimer toute l'émotion que cette nouvelle a créé en leur sein et souhaitent adresser à nouveau à sa famille l'expression de leur soutien dans ces moments si douloureux pour toute la famille du handball.

Le Bureau Directeur valide le procès-verbal de sa réunion du 12 et 13 septembre 2013.

Conformément aux dispositions de l'article 1.5 des Règlements généraux de la FFHB, le Bureau Directeur approuve le Cahier des Charges des diffusions TV en LFH. Ce document constitue une annexe au Règlement communication / marketing de la LFH et a été approuvé lors de l'Assemblée Générale de la LFH qui s'est déroulée le 3 septembre 2013. Le Règlement lui-même avait déjà été approuvé le 24 mai 2013 par l'Assemblée Générale de la LFH puis par le Bureau Directeur du 14 juin 2013.

Alain KOUBI présente l'utilité de mettre en place un Fond de Dotation, qui avait déjà été évoquée lors de précédentes Assemblées Générales fédérales. Il s'agit surtout d'engager les formalités statutaires et réglementaires pour une déclaration auprès de la préfecture du Val de Marne. Il appartiendra ensuite au Conseil d'Administration d'en définir l'objet, les critères d'intervention ainsi que les engagements budgétaires.

Alexis MANOUVRIER expose le projet de création d'un tel fond de dotation "France-handball" avec la possibilité d'une opération de collectes de fonds d'ici la fin de l'année 2013. Avec l'aide d'OPTIMUS, du cabinet DELSOL et d'Alain KOUBI, le projet vise la pratique féminine. Cette collecte permettra entre autre d'abonder Educ'hand. Pour enclencher cette démarche, il s'agit donc aujourd'hui d'acter la proposition de statuts et la composition du Conseil d'Administration de l'association à créer.

Claude SCARSI émet quelques réserves devant la précipitation avec laquelle ce projet est présenté, qui pourrait engager des frais plus conséquents à l'avenir sans certitude de financement.

Le Bureau Directeur, unanime, donne son accord pour le dépôt des statuts et la composition de son Conseil d'Administration, constitué de 5 personnes, mais souhaite que ce sujet fasse l'objet d'une présentation et d'une discussion lors du prochain Conseil d'Administration fédéral des 18 et 19/10/13.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général